Date de génération de ce justificatif : 15/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SOVASOL – Cessation d'activité

Référence : L014090

Départements de publication : Ille et Vilaine
Annonce légale publiée le 21 octobre 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Cessations d'activité

SOVASOL

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 170.000 euros

Siège social : La Haye de Pan

35170 Bruz

RCS Rennes 537 530 503

[filet]

Avis de dissolution

[filet]

Aux termes de décisions en date du 19 septembre 2022, l'associé unique de la société Sovasol, sus-désignée, société absorbée, a décidé d'approuver le projet de fusion par voie d'absorption de la société Sovasol par la société Solvalor, SAS au capital de 1.144.542 euros, dont le siège social est situé à La Haye de Pan – 35170 Bruz, immatriculée au RCS de Rennes n°788 458 776, aux termes duquel la société Sovasol a transmis à la société Solvalor la totalité de son patrimoine moyennant la création par la société absorbante de 122.614 actions ordinaires nouvelles de 4,20 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

L'associé unique de la société Sovasol a en conséquence, décidé la dissolution anticipée sans liquidation de ladite société, le patrimoine de cette dernière étant entièrement transmis à la société Solvalor.

Les associés de la société Solvalor, par décisions collectives prises sous la forme d'un acte unanime, en date du 19 septembre 2022, ayant approuvé le projet de fusion et augmenté corrélativement son capital, la fusion et la dissolution de la société Sovasol sont devenues définitives à cette date.

Pour avis

Consulter cette annonce en ligne